

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT EN DATE DU 07/03/2023**

Roger DIDIER, Président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

**Objet** : Arrêté de délégation de signature à M. Vincent BARÇON - Directeur des Bâtiments

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-9 ;

**VU** la délibération du 17 juillet 2020 portant délégations de compétences données au Président par le Conseil communautaire ;

**CONSIDÉRANT** que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services et au directeur général adjoint des services administratifs, au directeur général des services techniques, ainsi qu'aux directeurs de services municipaux ;

**CONSIDÉRANT** que le Président a reçu délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant et qu'il a été autorisé à subdéléguer ces compétences ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient, afin de faciliter la bonne marche de l'administration intercommunale, de conférer des délégations de signature dans les domaines relevant des marchés publics et de la comptabilité publique ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Délégation de signature est accordée à :

- M. Vincent BARÇON - Directeur des Bâtiments

A l'effet de signer les ordres de service et les bons de commande inférieurs à 150 € TTC (cent cinquante euros), les courriers et tous les actes d'attestation de conformité, de certification du service fait et de copie conforme à l'original.

**ARTICLE 2** : La signature du bénéficiaire de la délégation devra être conforme au spécimen porté à l'annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 3** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes,
- Monsieur le Trésorier Principal,
- L'intéressé.

FAIT et ARRÊTÉ à GAP, le 07/03/2023

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 13 MARS 2023

Publié ou notifié le : 13 MARS 2023


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAP-TALLARD-DURANCE  
HAUTES-ALPES

**ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

à M. Vincent BARÇON

en date du 07 mars 2023

- ANNEXE -

<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
Vincent BARÇON	Directeur des Bâtiments	



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)  
Utilisateur : ACTES AGGLO

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>A2023_03_4</b>
Objet :	<b>Arrêté de Délégation de signature à M. Vincent BARCON - Directeur des Bâtiments</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	005-200067825-20230313-A2023_03_4-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-200067825-20230313-A2023_03_4-AR-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : D_3265.pdf Nom métier : 99_AR-005-200067825-20230313-A2023_03_4-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	57.7 Ko
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : ANNEXE SIGNATURE - VINCENT BARCON AGGLO.pdf Nom métier : 99_AR-005-200067825-20230313-A2023_03_4-AR-1-1_2.pdf	application/pdf	173.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 mars 2023 à 14h27min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 mars 2023 à 14h27min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 mars 2023 à 14h27min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 mars 2023 à 14h27min16s	Reçu par le MI le 2023-03-13

